



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 MARS 2025

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 10

Pouvoirs : 2

Absents excusés : 3

Absents : 2

Votants : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ LE VINGT-SEPT MARS à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 14 MARS 2025, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. François BARBIER, Mme Elisabeth MOLLARD, Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BELIN, Mme Marielle MERMOUD, M. Bertrand DOLIGEZ, Mme Noëlle GRAVAUD, M. Jean-Christophe DOMINGUEZ, Mme Peggy LE BRUCHEC, M. Florian GIBIER.

ABSENTS EXCUSES : M. Jean-Luc MATTEL (donne pouvoir à Mme Marielle MERMOUD), M. Michel BOUVARD (donne pouvoir à Elisabeth MOLLARD), Mme Marie-Noëlle LAVERTON.

ABSENTS : M. Etienne JACQUET, M. Antoine BOISSET.

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2024 DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT DEL2025-25

Rapporteur : Michel BELIN

Après l'adoption du Compte Administratif 2024, il est proposé au Conseil Municipal d'affecter les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement pour le budget Eau et Assainissement.

Le résultat de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2024 doit en priorité couvrir le besoin de financement 2024 de la section d'investissement.

A la clôture de l'exercice 2024, les résultats s'établissent ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat antérieur reporté 2023	EXCEDENT	42 123,76
Résultat de l'exercice 2024	EXCEDENT	-29 946,58
RESULTAT DISPONIBLE A AFFECTER		12 177,18

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat antérieur reporté 2023	DEFICIT	-221 545,86
Besoin de financement de l'exercice 2024	DEFICIT	-564 182,05
BESOIN DE FINANCEMENT DE CLOTURE		-785 727,91

Compte tenu des RAR de la section d'investissement :

RAR dépenses	436 666,84
RAR recettes	1 047 596,50
soit un excédent sur les RAR de :	610 929,66

Le besoin de financement de clôture 2024 de la section d'investiss

RESULTAT DISPONIBLE A AFFECTER	12 177,18
BESOIN DE FINANCEMENT DE CLOTURE DE LA SECTION INVESTISSEMENT	-174 798,25
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	-162 621,07

En tenant compte des résultats ci-dessus, il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'affectation du résultat conformément au tableau ci-après :

AFFECTATION DU RESULTAT 2024 SUR LE BP 2025	
Affectation obligatoire au compte 1068 (excédent de fonctionnement affecté en recette d'investissement)	12 177,18
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001 (déficit, dépenses)	-785 727,91

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Pour : 12	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

- D'AFFECTER le résultat de l'exercice 2024 du budget Eau et Assainissement sur le BP 2025 comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT 2024 SUR LE BP 2025	
Affectation obligatoire au compte 1068 (excédent de fonctionnement affecté en recette d'investissement)	12 177,18
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001 (déficit, dépenses)	-785 727,91

En Mairie, le 27 mars 2025
Le secrétaire de séance,

En Mairie, le 27 mars 2025
Le Maire,
François BARBIER

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Affichée le
Acte certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture le
Publié le